

Pendant très longtemps, je n'aimais pas le qualificatif de « frondeur » dont nous affligeaient les journalistes car j'ai toujours souhaité réaffirmer que nous n'étions pas dans une approche d'opposition frontale au Gouvernement mais que notre objectif était d'être propositionnel afin de faire évoluer la politique mise en place vers plus d'égalité et de solidarité. Mais les médias sont friands des moindres fractures qui surviennent dans la majorité et surtout ils ne sont intéressés que par le fait de communiquer sur cet aspect.

J'ai découvert dans l'Histoire de France qu'en 1648, la Fronde portait un autre nom. On la qualifiait alors de Guerre des Lorrains. Cette Fronde est venue du peuple et en même temps du Parlement pour protester contre l'excès d'autoritarisme de la monarchie. Tiens, tiens !

Les frondeurs ne sont pas frondeurs pour exister, pour se faire un nom. Ils sont frondeurs parce qu'ils sont en désaccord depuis 2012 avec la politique menée par ce Gouvernement, devenue aujourd'hui politique de droite élaborée avec Emmanuel Macron alors que nous avons été élus pour faire une politique de gauche, c'est-à-dire progressiste et solidaire.

C'est dans cet esprit que nous avons bataillé contre ce Projet de Loi pour l'Activité, la Croissance et l'Égalité des Chances, dit loi Macron, non dans une logique d'opposition stérile puisque nous avons porté de nombreuses propositions par voie d'amendement. Cependant, les discussions parlementaires nous ont laissé une impression mitigée quant aux possibilités de faire évoluer favorablement ce texte. Très tôt, j'ai ainsi fait part publiquement de mon avis, notamment sur ce blog, et de mon intention de voter contre ce Projet de Loi. Dans l'article « Pourquoi je ne voterai pas la loi Macron » du 11 février dernier, j'exposais les raisons qui me conduisaient à adopter cette position. Il s'agit en effet d'un texte libéral, un texte fourre-tout qui, en dépit de ses promesses, ne permettra pas de créer de l'activité mais se caractérisera par une régression sociale avec une précarisation de l'emploi et une diminution des droits et de la protection des salariés. Il en est ainsi des mesures concernant le travail du dimanche, de la réforme par ordonnance de plusieurs dispositions du droit du travail, sans oublier la réforme des professions réglementées qui remet en cause le service public du droit et menace le maillage territorial des professions juridiques, tout cela ne bénéficiera qu'aux gros cabinets parisiens ou anglo-saxons. Mais aussi la réforme du permis de conduire qui ouvre la voie à un système à deux vitesses à travers la possibilité de mobiliser des agents de la fonction publique pour faire passer l'épreuve pratique.

Comment peut-on accepter d'un Gouvernement dit de gauche qu'il propose de simplifier les procédures de licenciement économique pour aider les entreprises qui seraient en grande difficulté et dans le même temps constater que ce Gouvernement laisse une entreprise française, Sanofi, proposer 4 millions d'euros de prime de bienvenue à un grand patron ? Dans ce pays où les pauvres sont si nombreux, c'est juste un scandale. Je n'ai pas été élu Député pour laisser faire.

Avec des lois comme la loi Macron, le Gouvernement tourne le dos aux électeurs et à ce pour quoi nous nous sommes battus, notamment sous la majorité précédente, mais pire encore, il court-circuite la procédure parlementaire et affaiblit la légitimité démocratique des élus en recourant au 49-3. Dans la continuité de mon engagement contre le Projet de Loi Macron, je

continuerai ainsi à rejeter les lois qui n'iront pas dans le bon sens, malgré les menaces dont nous pouvons faire l'objet, surtout quand la procédure revêt cette forme.

Je suis très étonné par l'attitude du Premier Secrétaire du Parti Socialiste qui se permet de faire la leçon aux élus qui étaient en désaccord avec cette loi alors que lui-même n'a pas siégé une seule fois dans l'hémicycle durant l'ensemble de la discussion sur la loi Macron.

Les électeurs attendaient de François Hollande qu'il ne soit pas ainsi inféodé à l'Allemagne et qu'il œuvre afin de garantir en premier lieu leur pouvoir d'achat, l'emploi et l'avenir des jeunes, tout en travaillant à réduire les déficits.